

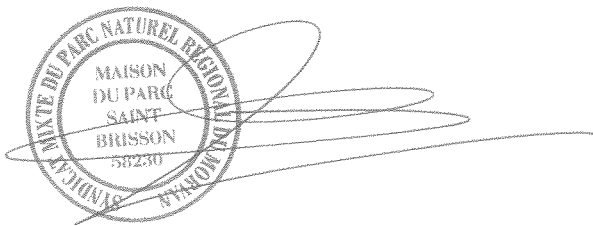
## Charte d'adhésion à la stratégie régionale pour la biodiversité

Nous, Parc Naturel Régional du Morvan.....  
signataires de cette charte,

- ▶ **sommes conscients que la biodiversité est un bien** commun dont dépend le bien-être de tous ;
- ▶ **reconnaissons** la nécessité de préserver la biodiversité **et souhaitons agir** en faveur ;
- ▶ adhérons à la vision, à l'ambition et aux principes de gouvernance de la Stratégie régionale pour la biodiversité en Bourgogne, à ses orientations stratégiques et à ses objectifs opérationnels ;
- ▶ **acceptons de figurer sur la liste publique** des adhérents ;
- ▶ **nous engageons à :**
  - diffuser et promouvoir la SRB et ses modalités d'application par le biais d'information et de pédagogie au sein de nos réseaux et en particulier auprès de nos collaborateurs et de nos partenaires ;
  - partager nos enseignements et nos expériences en faveur de la biodiversité avec l'ensemble de nos partenaires ;
  - étudier, dans un délai maximum de deux ans, la possibilité et les conditions de mise en œuvre d'un engagement volontaire dans le cadre de notre activité et des objectifs de la SRB qui le concernent ;
  - le cas échéant, proposer un plan d'actions à mettre en œuvre d'ici 2020, pour atteindre les objectifs opérationnels de la SRB.

Date : 22 mai 2015 Lieu : Dijon

Signature de l'instance décisionnelle de la structure  
(président de collectivité, d'association, chef d'entreprise...) et cachet :



**Contact de la personne référente**

Nom : PARIS  
Prénom : Laurent  
Fonction : Responsable de Pôle  
Service : Environnement  
Adresse postale : Maison du Parc  
58230 Saint Brissson  
Courriel : l.paris@parcnaturelmorvan.org  
Tél : 03 86 78 73 00